

REPUS () 18 ANS () 14 ANS () 7 ANS (X) VISA () 3 NOVEMBRE 65 CINE-ART MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC): FICHE D'EXAMEN

(X) PREMIERE INSTANCE
 PROCEDURE D'APPEL
 VERSION MODIFIEE
 PERMIS RE: ENFANTS
 DISTR: 9180 pi.
 DOCUM:
 CONTR: 102 minutes

TITRE: MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE
 ORIGINE, ANNEE: Franco-germano-italienne 1965
 REALISATION: Bernard BORDERIE
 INTERPRETES: Michèle MERCIER, Jean ROCHFORT, J.-L. TRANTIGNANT

Fiche de la CCRT 1965 - sortie : juillet 1965 AMIS DU FILM: No 113 p. 27
 CAHIERS DU CINEMA - août 65 - p. 79 CINEHATOGRAPHIE FRANÇAISE NO 2114 - 15 MAI 1965 pag 19-
 TELERAMA: No 810 p. 62
 CINEMA 65: No 99 p. 125

FRANCE	ANGL.	ALLEM.	ONT.	TEXAS	ITALIE	ALGERIE	GENEVE			
		12 ans	A 02.81			GUL	gen 9.14 8.78			
CCRT	MFB	GR. SH.	NLOD	OCNTD	C.C.C.					
4 B										

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT
 VISIONNEMENT: (LD) ND AG FM (PS) JT (PT)

date | 2.12.65

() RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES: OU (X) DECISION, JUSTIFICATION OFFICIELLES: V I S A (X)

13 ans

Deuxième film de la série des ANGÉLIQUE-
 Feuilleton historique très mélodramatique
 qui reprend la veine des Dumas, Sue et Cie.
 Les films s'inspirent des romans historiques
 à succès d'Anne et Serge GOLON.

Formule populaire capable de rejoindre un immense
 public: celui qui accède à l'histoire à travers
 la "petite" histoire: Historia, Miroir de l'histoire
 et surtout les bandes dessinées du type de
France-Soir.

Angélique incarne une sorte de type mythique:
 la fille de la noblesse réduite à la pauvreté
 et qui retrouve à travers mille péripéties
 le luxe dû à son rang. En amour c'est une sorte
 de femme fatale: tout lui réussit: elle jette
 pour ainsi dire un "sort" à ses amants successifs,
 mais parvient toujours à enflammer un nouveau
 galant.

C'est du mélo de luxe, de la fresque "historique"
 sentimentale à grand déploiement.

Au point de vue cinématographique, la technique
 est au point, mais la mise en scène dénote une
 indigence navrante. On remplace le rythme, la vraie
 truculence par le luxe des décors et des costumes.

Par rapport au premier épisode, le quorum s'accorde
 à reconnaître une intensification des éléments
 à recette: sadisme, et paillardise, violence etc.
 Une scène en particulier excède les limites: l'é-
 pisode du jeune garçon que le frère du roi fait
 ficeler et menacer du fer rouge.

Le problème particulier de ce film est le sui-
 vant: s'agit-il vraiment d'un produit de série
 à peu près semblable au prototype ou bien, a-t-on
 systématiquement augmenté la dose pour la recette?

On suggère donc avant d'octroyer le visa (avec
 palier à 18 ans) que le Président de la Commission
 visionne l'ouvrage en question.

Une attention particulière doit être apportée à
 cette série historique populaire, vu que le bureau
 aura à juger d'autres ouvrages de cette série
 qui n'est pas prêt de s'épuiser. On annonce déjà
 un troisième épisode.

Conclusion - 7 dec 1965

L'unanimité s'est faite sur ~~le fait~~ le fait à 18 ans.
 Le visa est octroyé avec une dissidence

SIGNATURE: Pierre Lancia

14 ANS
 CAHIER DES
 FILMS
 1965-1969

titre au dossier
 229897-6
 V.F. L.N. 1677

distributeur date d'examen

COMITE DE RECHERCHE

As: André Guérin, président
J. Jean Tailleur, secrétaire
Lucien Desbiens, conseiller général
Pierre Tassé
Florence Martel
Norma Dick

DS: Pierre Saucier, vice-président

DATE: 7.12.69

COMITE DE RECHERCHE
feuilletons historiques

L'étude récente du film "REVELATIONS ANGLAISES" de Margerie a soulevé tout le problème des feuilletons historiques tels que "SI VERSAILLES N'ETAIT COMTE", "TIN SONS", "MOM FLANDRES", "BRADY BILL" et, bien sûr, la série des "MAGNIFIQUES".

Le Comité de recherche aurait plaisir à examiner cette question des feuilletons dès qu'il sera fait l'étude des films dits "ethnographiques" et des films de style "sex".

Le vice-président.

Pierre Saucier

MERVELLEUSE ANGELIQUE

TITRE:

ORIGINE, ANNEE: Franco-italienne - 1965-

REALISATION: Bernard BORDERIE -

INTERPRETES: Michèle MERCIER - Jean ROCHEFORT- J.-L. TRINTIGNANT

RECHERCHE

DISTR:

DOCUM: 9180 pi.

CONTR:

Fiche de la CCRT 1965 - Sortie: juillet 1965-

FRANCE	ANGL.	ALLEM.	ONT.	TEXAS	ITALIE				
CCRT	MFB	GR. SH.	NLOD	OCNTD	C.C.C.				
4 -B									

IDENTIFICATION:

LD ND AG FM PS JT PT

REPERAGE:

LD ND AG FM PS JT PT

VISIONNEMENT:

LD ND AG FM PS JT PT

date

2 / 12 / 65

(X) RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES: OU () DECISION, JUSTIFICATION OFFICIELLES: V I S A

Après avoir lu les fiches de mes deux collègues du quorum, je me crois dispensé de raconter à mon tour le développement, long et ennuyeux, de ce film à grand spectacle qui n'a absolument rien d'original et va rejoindre, dans l'interminable série des films populaires dits historiques les épisodes enchevêtrés de la petite histoire qui, au cours de ce qu'on a appelé "le grand Siècle", se ^{tissait} ~~trama~~ derrière la véritable histoire. Dans "Merveilleuse Angélique", on retrouve toutes les qualités et surtout, hélas, tous les défauts du genre. On nous dit que même en ces années de grande évolution ou de "révolution tranquille" que nous connaissons présentement au Québec, il se trouve encore des milliers de gens pour s'attendrir aux aventures et mésaventures de personnages tels que l'Angélique du film. Tant mieux pour le distributeur et tant pis pour le cinéma qui, en ~~lui~~ produisant de tels navets, accuse une perte de vitesse.

A cause de certaines scènes de ~~violence~~ violence et d'alcove, et d'une séquence pénible de sadisme (celle du jeune garçon ficelé et menacé du fer rouge sur les ordres du frère du roi), je recommanderais que ce film soit réservé à des auditoires de 18 ans dans le cadre d'une nouvelle loi.

~~Je ne suis pas en mesure de recommander ce film à l'âge de 18 ans, si le quorum en juge ainsi, après avoir reçu les impressions du président du Bureau, qui, à la suggestion de l'un des membres du quorum, doit visionner lui-même en entier le film.~~

Etant donné que des films appartenant à ce genre, très particulier de cinéma populaire circulent librement dans la province, depuis plus d'une trentaine d'années, je n'ai pas d'objection cependant à accorder dès maintenant un visa, tout en souhaitant que le quorum puisse avoir l'occasion de discuter le "genre" de ces films ~~à~~ spectaculaires avec le président, afin de connaître l'opinion de celui-ci en tant que président dont l'une des responsabilités principales est d'orienter le Bureau.

Lucien Lesliens

SIGNATURE:

() REFUS () 18 ANS () 14 ANS () 7 ANS () VISA () date d'examen () distributeur () titre au dossier

V I S A (X) 7 A S () 1 4 A N S () 1 8 A N S (X) R E F U S ()

() REFUS () 18 ANS () 14 ANS () 7 ANS () VISA () 2/3 nov. 1965 () CIN-ART () MERVILLEUSE ANGÉLIQUE

18-14-10-8-7-6-5-4-3-2-1

PREMIERE INSTANCE
 PROCEDURE D'APPEL
 VERSION MODIFIEE
 PERMIS RE: ENFANTS

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC) FICHE D'EXAMEN

TITRE: MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE
 ORIGINE, ANNEE: Franco-germano-italienne ,1965
 REALISATION: Bernard BORDERIE
 INTERPRETES: Michèle MERCIER, Jean ROCHEFORT, J.L. TRINTIGNANT

DISTR: 9180 pl.
 DOCUM:
 CONTR:

sortie: juillet 1965

FRANCE visa	ANGL.	ALLEM.	ONT.	TEXAS	ITALIE					
CCRT 4B	MFB	GR. SH.	NLOD	OCNTD	C.C.C.	Docip 2 RR	(adultes, de nettes réserves)			

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT
 VISIONNEMENT: LD ND AG FM PS JT PT

3 NOVEMBRE 65

(X) RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES: OU () DECISION, JUSTIFICATION OFFICIELLES: V I S A

Second épisode de la série- d'après le roman historique populaire d'Anne et Serge GOLON: LE CHEMIN DE VERSAILLES-
 Thème- Angélique dont le mari a péri sur le bûcher poursuit ses aventures galantes et est résolue à reprendre sa place dans la société noble. Le film évoque trois liaisons successives: avec le bandit Nicolas CALEMBREDAINE, un poète crotté, et, son cousin, le marquis de Plessis-Bellières qu'elle finira pas épouser.

CLIMAT GENERAL-
 On retrouve les mêmes ingrédients de base que dans le feuilleton original : nains grotesques, bateleurs, ribaudes, truands etc
 Le plus gênant réside dans les épisodes violents et passablement sadiques, notamment la séquence du jeune garçon que l'on ficelle à une table et que l'on menace du fer rouge etc.
 Des combats violents, les inévitables scènes soi-disant érotiques, mais plus paillardes qu'artistiques : avec le gouverneur de la prison et le ministre de la police et avec les trois galants.

Le dosage assez désagréable d'alcôve, de rixes, de sadisme de truculence facile est établi de toute évidence en fonction du tiroir-caisse, mais en respectant les conventions du genre.
 C'est Alexandre, Dumas, Eugène Sue apprêtés à la sauce des feuilletons de luxe style France-Soir.
 Si minable, si indigent et lassant que soit pareil spectacle (qualifié à juste titre par un critique de néo-péplum à l'italienne), l'ensemble ne me paraît pas excéder ce que le Bureau autorise à seize ans. Par ailleurs le Bureau avait déjà donné le visa à ANGÉLIQUE, marquise des anges. Il n'y a pas de différence notable entre les deux épisodes. Et l'on nous annonce déjà une suite.....

J'opte donc pour le visa, tout en assignant le palier de 18 ans à ce film dans le cadre d'une loi de classification.

X En somme ce film est un feuilleton populaire de-luxe, vernissé et laborieux, sous-réalisé par le tâcheron Borderie selon les plus strictes recettes du produit commercial à grand déploiement et destiné à grandes diffusion.

titre au dossier

SIGNATURE: Pierre Sauvier

7 ANS ()
 14 ANS ()
 18 ANS ()
 REFUS ()

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC): FICHE D'EXAMEN

PREMIERE INSTANCE
PROCEDURE D'APPEL
VERSION MODIFIEE
PERMIS RE: ENFANTS

TITRE: MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE
ORIGINE, ANNEE: Franco-germano-italienne, 1965
REALISATION: Bernard BORDERIE
INTERPRETES: Michèle MERCIER, Jean ROCHEFORT, J.L. TRINTIGNANT

DISTR: 9180 pi.
DOCUM:
CONTR:

Fiche de la CCRT 1965 sortie: juillet 1965

FRANCE	ANGL.	ALLEM.	ONT.	TEXAS	ITALIE					
CCRT 4 B	MFB	GR. SH.	NLOD	OCNTD	C.C.C.					

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT
 VISIONNEMENT: (LD) ND AG FM (PS) JT (PT)

date 2.12.65

(x) RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES: OU () DECISION, JUSTIFICATION OFFICIELLES: V I S A ()

Grâce à un "sens cinématographique" remarquablement démagogique, ce "Merveilleuse Angélique", second d'une série relativement nouvelle qui puise son inspiration (!) de plusieurs sources-films d'époque, d'aventures, de cape et d'opée, etc.-réussit à manipuler le spectateur tel une marionnette par un dosage approprié et efficace de violence, de sadisme, de sexualité dans un ensemble rocambolesque.

Pour ce qui est des scènes d'orgies et d'alcove il semble que le film ne dépasse pas de beaucoup les limites habituelles du genre ou des genres dont il relève. Il contient par ailleurs des éléments de sadisme qu'on croirait venu tout droit du genre Mondo Cane. Toute la technique du montage et des gros plans rend certaine séquences particulièrement dégoûtantes qui sont ainsi offertes au client-spectateur avec les apprêts "naturels" de la couleur pour une meilleure consommation!

Ce film comporte donc à mon avis une part suffisante de séquences qui ne conviennent ni à des enfants ni à des adolescents, qui ne peuvent s'expliquer que par le commercialisme effréné de ses producteurs, et enfin que la seule médiocrité de la mise en scène et du scénario ne permet pas de considérer comme inoffensives.

En somme, un film populacier qui, tel "A CAUSE D'EVE", contribue à dégrader la culture populaire et accentue la scission qui existe actuellement entre la culture d'élite et la culture populaire: ce qui ne va pas précisément dans le sens de la démocratisation de la culture.

Si enfin il est vrai que l'ensemble de la population québécoise est culturellement sous-développée, je pense qu'à l'encontre de certains producteurs et distributeurs le Bureau doit "s'engager résolument dans une voie positive où les spectateurs ne soient plus traités comme des enfants, des vicieux dangereux ou des anormaux." (Mémoire du comité provisoire pour l'étude de la censure du cinéma) (2.12.65)

SIGNATURE: *[Signature]*

() REFUS () 18 ANS () 14 ANS () 7 ANS () VISA () MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE

date d'examen distributeur titre au dossier

7 ANS () 14 ANS () 18 ANS () REFUS ()